



# Continuité pédagogique - Nouvelles modalités pour les semaines à venir

publié le 27/03/2020 - mis à jour le 02/04/2020

Mise à jour du Jeudi 2 avril 2020

---

Chers élèves et parents,

Suite à de nombreuses remarques de familles sur le temps possible d'accès à un ordinateur par enfant (partage des outils), nous avons décidé de faire un peu évoluer les modalités d'accès au cahier de texte afin que les cours et le travail donné pour la semaine soient plus regroupés, à partir de lundi les emplois du temps et le cahier de texte ne feront plus apparaître que certains cours :

- ▶ 1 seule fois dans la semaine pour les sciences, les arts, l'EPS.
- ▶ une à deux fois pour le français, les mathématiques et l'Histoire géographie.
- ▶ 3 fois pour les langues.

Il n'y a pas moins de travail à faire, mais il vous est présenté de façon plus groupé avec une leçon correspondant à 2 ou 3 heures de cours et des exercices pour 3 jours à une semaine, donnés en une seule fois.

Ainsi vous pourrez récupérer l'ensemble de ce que vous avez à faire pour la semaine sans être obligé de vous connecter tous les jours. Mais il reste essentiel de travailler tous les jours, au moins 2 heures.

Les modalités de restitution des devoirs et exercices restent inchangés.

Les cours ne reprendront sans doute pas avant le 04 mai, la période de confinement étant longue il est essentiel que vous gardiez de bonnes habitudes de travail.

Et je profite de ce message pour remercier tous les enseignants, assedus et AVS qui œuvrent depuis 15 jours pour assurer la continuité pédagogique. Et féliciter les parents qui font leur possible pour accompagner leurs enfants au quotidien, même si comme en témoignent plusieurs appels depuis 15 jours "c'est un métier d'enseigner...." !

Le Département a mis en place une plateforme téléphonique pour venir en aide à la population. répondre aux questions relatives à l'utilisation d'Internet, par exemple dans le cadre du suivi de la scolarité des enfants à distance par les parents au 0 809 540 017 de 9h à 18h.

A toutes fins utiles, notamment pour orienter les familles, voici le lien sur le site du Département <https://la.charente-maritime.fr/actualites/solidarite-numerique-en-charente-maritime> ↗

Bon courage à tous et prenez soin de vous

La principale



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.